



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 06 JUILLET 2015**

# Des maisons de santé en traitement d'urgence

■ Cinq ans après l'ouverture de la maison de santé de Ruelle, les structures ou projets de ce type fleurissent ■ C'est la grande réponse à la désertification médicale qui n'épargne pas le département.

Benoît CAURETTE  
b.caurette@charentelibre.fr

C'est pour l'heure le seul remède efficace qu'ils ont trouvé. Une maison de santé pluridisciplinaire, avec des professionnels complémentaires (kinés, dentistes, etc) qui se parlent et se soutiennent, pour juguler la désertification médicale. Alors sans hésiter, médecins et élus charentais ont décidé d'élargir le traitement. Le plus largement possible. Cinq ans après l'ouverture de la maison du Val de Touvre, le 1<sup>er</sup> juillet 2010 à Ruelle, les complexes de ce type se sont multipliés: à Brossac, Segonzac, La Couronne ou encore Roumazières. Et tandis que Cognac songe à bâtir le sien, d'autres verront le jour: à Chalais, d'ici à la fin de l'année, à Barbezieux l'an prochain. À Chabanais, Massignac, et Briqueuil à l'horizon 2017.

## Le groupe jugé plus attrayant

À Barbezieux, la quinzaine de professionnels intéressés peaufine le projet. «L'Agence régionale de santé (ARS, ndr) attend notre copie pour le 15 août», dit Daniel Couprie, adjoint au maire et médecin généraliste à la retraite qui a



La maison de santé de Ruelle, ouverte en 2010, était pionnière en Charente.

Archives Majid Bouzzit

pris à bras-le-corps le problème en octobre dernier. Avec cinq médecins pour 10.000 habitants, le Barbezilien présente la densité la plus faible du département. C'est dire s'il était urgent de réagir. «On essaye de rattraper le

temps perdu» philosophe Daniel Couprie qui espère bien décrocher le label de l'ARS, donc la promesse de financements «à hauteur de 50 à 55%», une manne indispensable pour un projet estimé à la louche à 1,5 million d'euros et devant être

amorti, comme toujours, par les loyers. Ici le pari est le même qu'ailleurs: «90% des jeunes confrères et consœurs veulent travailler en groupe, dans des structures bien équipées: la maison de santé répond à cette envie. Et en plus, elle mutualise les démarches administratives.»

La panacée, vraiment? «En tout cas, on n'a rien trouvé d'autre», répond à Saint-Laurent-de-Ceris, en Charente limousine, le Dr Guy Galopin, président de l'association locale des professionnels de santé dont le cabinet est en appui à la maison pluridisciplinaire de Roumazières, ouverte en fin d'année dernière.

«Ce qu'il y a de certain, c'est que si nous ne faisons rien, nous n'aurons pas de successeurs» poursuit celui qui considère que l'équipement roumaziérois «fonctionne plutôt bien.» Avec des praticiens d'une moyenne d'âge de 55 ans, comme à peu près partout en France, selon le conseil national de l'Ordre des médecins qui redoute à terme certains écueils, c'est-à-dire des coquilles vides, comme à Brossac où l'on a cons-

## «Une reconnaissance nationale» pour la maison de Ruelle

Vingt-sept professionnels de santé, sept médecins généralistes dont deux jeunes, plus six internes et trois externes. Ouverte en juillet 2010, la maison de santé pluridisciplinaire du Val de Touvre, à Ruelle, est régulièrement citée en exemple. «Elle a été évoquée il y a deux mois au congrès national des maisons de santé à La Rochelle, elle bénéficie même d'une reconnaissance nationale» se réjouit le Dr José Gomès, l'un de ses initiateurs. «Nous sommes parvenus à un travail de fond vraiment intéressant entre les professionnels pour mettre en place

des protocoles de soins très pertinents», poursuit-il. «C'est de toute façon l'avenir du système de soins de proximité en France». Malgré des points à améliorer: «Nous voulons mettre la communication au top, que ce soit avec les patients qui sont parfois un peu perdus au téléphone ou entre les différents secrétariats, mais aussi entre nous. Pour répondre à ces problématiques, nous sommes en train d'élaborer un système informatique spécifique et de réfléchir à la manière de faire participer les associations de patients à notre démarche.»

»  
Ce qui est sûr, c'est que si nous ne faisons rien, nous n'aurons pas de successeurs.

truit l'équipement avant de trouver les professionnels. «Logique, l'âge actuel: ce sont les généralistes installés qui ouvrent la voie, constate à Châteauneuf le Dr Jean-Louis Levesque, référent du syndicat majoritaire MG. Mais c'est un état d'esprit à adopter, il faut jouer le jeu. Si les médecins ne sont pas maîtres de stage, en effet, aucune chance d'attirer des jeunes.» A Barbezieux, ça a été longtemps un problème. «Mais ça y est, deux confrères ont décidé de s'inscrire, les enjeux sont désormais bien compris» rassure Daniel Couprie. Car ils sont de taille: «Chaque année, sur les 150 étudiants en médecine qui sortent de la faculté de Poitiers, seuls 10% restent dans la région» pointe Alain Galland, président du Collectif interassociatif sur la santé (CISS) du Poitou-Charentes.

## Même Cognac y songe

«Il faut arriver à lever tous les freins» dit à Cognac Marianne Reynaud, maire-adjointe chargée de la santé. «Savoir donner envie, même en ville. La municipalité avait ainsi été jusqu'à envisager de salarier elle-même des praticiens, pendant deux ou trois ans, pour leur laisser le temps de constituer sereinement leur patientèle. Rigueur budgétaire oblige, elle en revient. Pour explorer davantage la piste des jeunes médecins salariés par leurs aînés mais aussi celle des regroupements pluridisciplinaires. «Avec un appui logistique possible de la Ville et pourquoi pas la mise à disposition de secrétaires gérées par nos ressources humaines» envisage Marianne Reynaud parmi les hypothèses qu'elle présentera aux élus à la rentrée.

En attendant, à Roumazières où elle se trouve en stage, Emeline Couraud, 26 ans, en septième année de médecine à Limoges et Poitiers, est séduite par le concept de maison interprofessionnelle. «Ça correspond à mon état d'esprit, à ma façon de vivre le travail en équipe et au public que j'ai envie de soigner», assure-t-elle. Mais de là à postuler plus tard en Charente limousine, il reste un pas à franchir. «Souvent, on est en couple, et il faut que l'autre aussi puisse trouver du travail sur place...»



## Médecins: «La Charente est dans une situation préoccupante»

Elle a publié la semaine passée le fruit de six mois d'un travail de fourmi, sous l'égide du conseil national de l'Ordre des médecins. Gwénaëlle Lebreton-Lerouillois est géographe de la santé. Depuis 2007, elle présente chaque année l'Atlas de la démographie médicale en France et, tous les deux ans, sa déclinaison régionale dont l'édition 2015, pour le Poitou-Charentes, sera révélée en novembre.

L'Atlas, c'est une bible statistique. Des pavés d'infos glanées dans les fichiers de l'Ordre, mais aussi dans les tablettes de l'assurance-maladie, de l'Insee... Et le diagnostic du docteur (en géographie) n'est pas terrible pour la Charente, surtout en ce qui concerne les généralistes. «Elle est dans une situation préoccupante, il faut surveiller» dit-elle.

Certes, avec 447 toubibs en activité au 1<sup>er</sup> janvier dernier, elle s'en tire un tout petit poil mieux que ce que donnaient les projections calculées en 2013 pour cette année: plus que 444 praticiens contre 450 en 2014. Mais avec une si étroite marge d'erreur, on ne sera pas loin des 428 généralistes prédits pour 2018. Et si le Poitou-Charentes affiche un nombre de médecins plutôt dans la moyenne nationale, ça n'est certainement pas grâce à la Charente. «A priori, c'est la Vienne qui est la plus attractive et qui tire la région vers le haut, analyse Gwénaëlle Lebreton-Lerouillois. En Charente, les médecins sortants sont trois fois plus nombreux que les entrants. Ailleurs dans la région, le déficit est moins conséquent. Dans la Vienne on n'est pas loin de l'équilibre.»

Plus inquiétant encore, en Charente, les jeunes généralistes qui viennent de finir leurs études ne sont que 9% à s'inscrire au tableau de l'Ordre. Alors qu'ils sont 47% à le faire dans la Vienne, 23% en Charente-Maritime et même 19% dans les Deux-Sèvres, un autre territoire pourtant jugé en souffrance. Parmi ceux qui restent en Charente, deux sur dix à peine fixent leur plaque, les autres embrassent soit les remplacements, soit le salariat. Là, pour le coup, c'est un peu mieux que dans la Vienne (19%) mais moins bien qu'en Charente-Maritime (22%) et dans les Deux-Sèvres (26%). Cinq ans plus tard, ils sont cependant deux fois plus à être installées à leur compte. Mais entre-temps, près de la moitié de celles et ceux qui s'étaient inscrits à

l'Ordre ont quitté le département. Enfin, onze bassins de vie charentais sont jugés «potentiellement en danger». Il s'agit de ceux où la densité de médecins est en recul mais où la population a augmenté: Angoumois, Chalaisien, Jarnacais, Cognacais, secteurs de Montignac, La Rochefoucauld, Montbron, Chasseneuil, Chabonais et Ruffec. Le Collectif interassociatif sur la santé (Ciff) juge ces tendances «alarmantes» dicit son président régional, Alain Galland. Il a fortement plaidé pour que le cas de la Charente soit cité en exemple - avec celui des Deux-Sèvres - dans la grande étude que commence juste à mener la structure à l'échelle du pays, en collaboration avec l'Ordre national des médecins, pour «faire bouger les lignes».

### ■ CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS

## Les locaux provisoires inaugurés à l'ancien hôpital

Le CFA de Cognac déménage, le temps pour la Région de réaliser les vastes travaux de réaménagement du site de la rue du Repos.

Nous officialisons le transfert de nos locaux dédiés à l'apprentissage de la coiffure et de l'esthétique, de notre site de la rue du Repos, vers l'espace Montesquieu. Il faut que les familles des apprentis ou futurs apprentis sachent où nous trouver», a déclaré Alain Testaud, président de la chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) de la Charente, lors de l'inauguration des locaux provisoires du centre de formation des apprentis (CFA) de Cognac.

Les filières esthétique et coiffure élisent donc domicile à l'espace Montesquieu, sur le site de l'ancien hôpital, le temps pour la Région de réaliser les vastes travaux de modernisation du campus des métiers vieillissant de la rue du Repos. La formation tonnellerie, elle, restera sur le site d'origine le temps du chantier.

### Des soins à petits prix pour le public

Michel Gourinchas, maire de Cognac, Pierre-Yves Briand, maire de Châteaubernard, ainsi que Céline Flaczyk, la directrice du pôle formation de la CMA 16 et ses collaborateurs, ont officiellement fait visiter leur nouvel espace de tra-



Les élus, les salariés de la chambre de métiers et les professeurs du centre de formation des apprentis (CFA), ont découvert leurs locaux provisoires. Photo CL

vail aux professeurs de coiffure et d'esthétique. Jérôme Trappeaux, directeur de l'hôpital - toujours propriétaire des locaux du quartier Saint-Martin - leur a remis les clés de ces locaux, situés non loin du bâtiment accueillant le service de gériatrie. De vastes salons de coiffure et d'esthétique seront ouverts au public, offrant des prestations à des prix défiant toute concurrence:

environ 6 € pour la coiffure, 10 € pour les soins esthétiques. Un autre bâtiment situé à proximité est réservé aux cours d'enseignement général et de formation au CAP «vente B». Les travaux sur le site de la rue du Repos débuteront en septembre, pour un budget de 6,4 millions d'euros et une livraison prévue à la rentrée 2016.

Jacques DESCHAMPS



# Et si on faisait un petit effort

**ARGENT PUBLIC** La Cour des comptes étrille la gestion dispendieuse du CNFPT, l'organisme chargé de former les fonctionnaires des collectivités territoriales

**DOMINIQUE RICHARD**

d.richard@sudouest.fr

François Deluga, l'ancien député socialiste de la Gironde, s'apprête à partir en vacances avec une belle épine dans le pied. Un rapport de la Cour des comptes étrille le train de vie du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), qu'il préside. Cet organisme chargé de la formation de tous les agents des collectivités locales ne couvre en fait que la moitié des besoins de ces dernières. Mais il ne cesse de prendre de l'embonpoint. 2400 agents pour 360 millions d'euros de budget, tout en croulant sous les excédents de trésorerie (60 M€) à une époque où l'argent public est rare.

## Coup de fouet

« Le CNFPT pourrait sans réduire sa qualité de service contribuer à la réduction des déficits. » La conclusion de la Cour des comptes claque comme un coup de fouet. Ce n'est pas la première fois que la juridiction financière rue dans les branchements. À la suite de son précédent contrôle, le Parlement avait réduit les ressources de l'organisme, qui proviennent d'une cotisation prélevée sur la masse salariale des agents territoriaux. Celle-ci avait été ramenée de 1% à 0,9%. Mais la pénitence n'a duré qu'un an, période pendant laquelle « le CNFPT s'est abstrait de l'effort structurel qu'on attendait de lui », préférant réduire son offre.

La Cour reconnaît malgré tout un accroissement significatif de l'activité de formation. 2.408.200 journées de formation en 2013, contre 1.953.599 cinq ans plus tôt. La qualité

des sessions, l'adaptation au monde numérique, le développement d'outils pédagogiques innovants sont aussi à mettre au crédit du CNFPT. Mais, au regard de son aisance financière, la Cour comprend mal pourquoi les actions de formation faiblissent six mois sur douze, pourquoi elles ne sont pas ouvertes en totalité aux agents non titulaires de droit public et pourquoi celles destinées aux jeunes en « emplois d'avenir » sont aussi mal prises en charge.

## La come d'abondance

Les agents du CNFPT, qu'ils travaillent au siège, dans les 29 délégations régionales ou dans les 64 antennes départementales, jouissent d'un grand nombre d'avantages. Dont certains sont illégaux. Qu'ils s'agissent des logements de fonction dont bénéficie une poignée de cadres supérieurs en dépit d'une rémunération brute mensuelle moyenne de 9 814 euros. Ou de la prime de restauration, perçue par tous les agents (727 000 € en 2013), qui s'ajoute aux titres-restaurants.

Les frais de déplacement syndicaux (179 000 €), les indemnités des délégués régionaux (488 000 €), dont certains d'entre eux ne signent des documents que toutes les six ou huit semaines, les dépenses de communication (800 000 €), les séminaires à l'utilité douteuse (341 000 € hors frais de déplacement et d'hébergement dépensés à Biarritz pour la conférence des conseils régionaux d'orientation)... La Cour des comptes s'épuiserait presque à lister les avantages des uns et des autres.

Une dérogation permet à des cadres ainsi qu'à des membres de di-



François Deluga a été réélu à la tête du CNFPT en janvier. © D. D.

verses instances de voyager systématiquement en première classe. Les mêmes, plus quelques autres et les personnes qui les accompagnent, ont droit à 300 euros par jour de frais d'hébergement, sans aucune justification. Sans parler de l'envoie des indemnités et avantages de l'institut qui forme l'aristocratie de la fonction publique territoriale, l'Inet, lequel est beaucoup plus généreux que l'ENA.

Autant de raisons qui incitent la Cour des comptes à souhaiter une réforme législative de façon que le CNFPT soit amené à rendre compte au gouvernement et aux collectivités territoriales. Pour l'instant, alors qu'il est financé par des prélèvements obligatoires, il échappe à toute tutelle du fait d'un statut juridique plutôt ambigu.



Le CNFPT d'Aquitaine, implanté à Bordeaux, fait partie des 29 délégations régionales. ARCH. F. COTTEUREAU / S O

## « Le rapport le plus positif »

« C'est le rapport le plus positif reçu par l'établissement depuis sa création. Il donne acte des progrès réalisés », se défend François Deluga, tout en déplorant l'existence « d'erreurs de fait ou de droit, voire de contresens ». Le président du CNFPT estime que les recommandations de la Cour des comptes sont inspirées par « une conception jacobine des services publics locaux ». Selon lui, elles dénotent un « mépris de la libre administration des collectivités et du paritarisme, principe fondamental de la gestion de la formation professionnelle depuis 1945 ».

Dans un long communiqué, Fran-

çois Deluga reprend à son compte l'ensemble des satisfécit décernés par la Cour des comptes, avant de réfuter toutes les critiques portées contre la gestion de l'établissement. Il considère que les griefs relatifs à la politique de ressources humaines ne portent que sur des « éléments marginaux ». « Elle est le fruit de négociations responsables avec les organisations syndicales qui se sont conclues par la signature d'accords qui ont permis de remettre à plat toute une série de questions », conclut-il en relevant que cette politique a permis d'obtenir « les bons résultats que la Cour reconnaît par ailleurs ».

# Un contrat de projets à 1,4 milliard d'euros sur cinq ans

**CONSEIL RÉGIONAL**  
Ce document majeur pour le développement économique sera signé durant la séance de ce matin

C'est un peu Noël avant l'heure. Aujourd'hui sera discuté en séance plénière à Bordeaux le contrat de projets que l'État (le Premier ministre fera le déplacement à Latresne, en Gironde, le 23 juillet prochain) et le Conseil régional signeront pour les cinq prochaines années. Il engage en effet les deux signataires sur 1,4 milliard d'euros d'investissement dans tous les secteurs qui font l'aménagement et le développement économique local et régional.

Le ferroviaire, la transition énergétique, l'aide aux entreprises et à la recherche, la couverture numéri-



De nombreux logements étudiants ont été construits et financés entre 2007 et 2013, comme ici, à Pau. PHOTO ARCHIVES / S O

que du territoire sont les principales têtes de chapitre. On peut même doubler ces montants, soit environ 2,8 milliards si l'on y ajoute les contributions à venir des autres collectivités (départements, aggloméra-

tions) et les fonds structurels européens. Les crédits venus de Bruxelles, désormais pilotés dans leur affectation par la Région elle-même, constituent une réelle avancée en termes de décentralisation.

Le document devait être signé l'an passé dans toutes les régions, mais il a été retardé par de multiples facteurs : création des grandes régions, difficultés budgétaires de l'État, qui misait sur l'écotaxe pour les infrastructures, mais aussi la discussion parlementaire, encore en cours aujourd'hui, sur les compétences du nouvel échelon régional.

## Proximité des élections

« Nous nous sommes aussi battus pour obtenir une rallonge significative sur le volet enseignement supérieur », indique Alain Rousset. Plus de 28 millions d'euros ont en effet été gagnés de haute lutte pour le financement, par l'État, d'opérations à l'Iprem et à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, ainsi qu'à l'Estia (l'école d'ingénieurs de Bidart).

Utile cap au sud pour l'enseignement supérieur et la recherche, très soutenus depuis dix ans par la Ré-

gion dans l'agglomération bordelaise. La proximité des élections régionales est aussi un atout objectif pour les équipes dirigeantes (elles sont toutes socialistes en métropole, sauf en Alsace). Il faut rappeler que le domaine de la recherche a été utilisé par tous les gouvernements depuis la fin des années 1980, période des premiers contrats de plan inventés par Michel Rocard. Cette coïncidence de calendrier ne manquera toutefois pas d'être dénoncée, autant par l'opposition que par Europe Écologie-Les Verts, groupe associé au président Rousset mais qui entend pointer un problème démocratique.

La future articulation entre les contrats signés en Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine et mis en œuvre par un seul et même Conseil régional au 1<sup>er</sup> janvier prochain devrait aussi être débattue ce matin. **Jean-Bernard Gilles**



CHÂTEAUBERNARD

## Premier tournoi multi-chances



Les participants au tournoi multi-chances. PHOTO DR

Le 27 juin, le tennis club de Châteaubernard organisait son premier tournoi multi-chances (TMC). « Les TMC existent depuis trois ans déjà en tableau de 8, 16 ou 32 enfants », précise Corinne Pierre, monitrice et juge arbitre du tournoi. « À Châteaubernard, on est partis sur un tableau avec huit joueurs

chez les 9 ans et six dans la catégorie 10 ans, poursuit l'éducatrice. Le principe est simple : les enfants font chacun un match. S'ils gagnent ils continuent, s'ils perdent, ils entrent dans un autre tableau. Puis un classement de 1 à 8 est effectué, un peu comme à haut niveau avec des têtes de série. »